Consultation relative à la consultation sur les dispositions d'exécution relatives à l'utilisation du système d'entrée et de sortie (développements de l'acquis de Schengen)

Madame la conseillère fédérale,

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel vous remercie de lui avoir fourni la possibilité de participer à la consultation fédérale citée en rubrique.

Le système d'entrée/de sortie (Entry/Exit System, EES) sert à la saisie électronique des entrées et des sorties des ressortissants d'États tiers qui se rendent pour un court séjour dans l'espace Schengen, ainsi qu'à la saisie des refus d'entrée et permet de calculer automatiquement la durée de séjour au sein de l'espace Schengen.

Nous saluons la mise en place de ce nouveau système qui permettra tant à la police cantonale qu'au service des migrations de bénéficier de tous les accès nécessaires pour accomplir leurs missions et faciliter l'accès aux informations.

Sous l'angle des incidences en personnel et des conséquences financières, nous prenons acte du fait que le projet ne devrait pas avoir impact pour les cantons.

Nous n'avons pas de remarques particulières quant au contenu des ordonnances mises en consultation.

En vous remerciant de nous avoir consulté, nous vous prions de croire, Madame la conseillère fédérale, à l'expression de notre haute considération.

Neuchâtel, le 12 mai 2021

Au nom du Conseil d'État :

La présidente, La chancelière, M. MAIRE-HEFTI S. DESPLAND